

L'Union fraternelle des Vosgiens 1982 de Paris recevra son drapeau au 1983 des mains de M. Jacques Chirac

PARIS. - Le président André Hershler a adressé à tous les membres de l'Union fraternelle des Vosgiens de Paris une vibrante invitation à participer aux cérémonies de bénédiction et de remise officielle du nouveau drapeau de l'Association.

« Merci de me donner une nouvelle occasion de parler de la France, écrit M. André Hershler et de me confier, jusqu'à ma disparition, notre premier, qui est donc devenu ancien drapeau tricolore, lequel a participé à quelque deux mille quatre cents cérémonies au cours de ces seize dernières années. »

Les cérémonies de remise du nouveau drapeau, le dimanche 24 octobre prochain, seront placées sous la présidence effective de M. Jacques Chirac, maire de Paris, en présence de la maréchale Leclerc de Hauteclocque, de l'amiral Philippe de Gaulle et du général de Galbert, gouverneur des Invalides.

La journée commencera par une messe à 9 h 30 en l'église Saint-Louis des Invalides, messe au cours de laquelle le drapeau sera béni par le Révérend Père Michel Riquet qui prononcera également l'homélie.

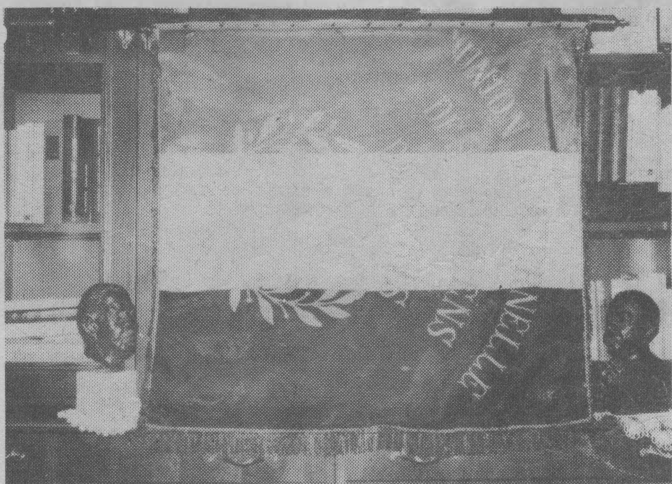
La musique de la police nationale (direction Pierre Bigot) assurera la partie musicale avec, en final, l'exécution de la Marche lorraine de Louis Ganne.

A 11h15, sur la dalle du soldat inconnu, dépôt d'une croix de Lorraine aux couleurs de la France et de la Lorraine. M. Chirac remettra ensuite officiellement le nouveau drapeau tricolore de l'Union Fraternelle au président Hershler. Exécution de la Marche lorraine, puis de la Marseillaise par la musique de la police nationale.

A midi, place Saint-Augustin, dépôt d'une croix de Lorraine au pied de la statue équestre de Jeanne d'Arc.

Un grand banquet suivra au Cercle des Armées. M. André Hershler précise dans son bulletin que le nouveau fanion, fruit d'une souscription, a coûté 2 500 francs. « Suivant mon désir, écrit-il, il est brodé en son centre d'une Croix de Lorraine, symbole de la Résistance, de la victoire et de la paix ; celle-ci est encadrée de feuilles de chêne, symbole de force et de vigueur, de feuilles d'olivier, symbole de sagesse, d'abondance, de gloire et de paix. »

A noter que la souscription a rapporté une somme supérieure au prix du fanion : le supplément servira au financement de la journée du 24 octobre et permettra aux convives du banquet de n'acquiescer que 50 francs, au lieu de 150 francs pour bénéficier d'un menu comportant truite des mers à l'armoricaine et baron d'agneau rôti à la broche, pour ne citer que les deux premières lignes du menu.



A droite le buste de Louis MARIN ; à gauche le buste en bronze du général de Gaulle.